tombe celui qui ne songe qu'à soutenir son corps; là des Démons cannibales nommés Rurus le tuent pour dévorer sa chair.

13. L'homme cruel et sans pitié qui prive de la vie des quadrupèdes ou des oiseaux, assailli dans l'autre monde par les reproches des Rakchas eux-mêmes, est torturé par les gens de Yama dans le Kumbhîpâka (le four à potier), qui est plein d'huile bouillante.

14. Le meurtrier d'un père ou d'un Brâhmane, et celui qui fait mauvais usage du Vêda, sont précipités dans l'Enfer Kâlasûtra (la corde du temps), qui a une circonférence de dix mille Yôdjanas, qui est de cuivre, dont le sol est brûlant, et qui est en dessous et en dessus échauffé par le feu et par les rayons du soleil; là se sentant dévoré au dedans et au dehors par les ardeurs de la faim et de la soif, il est assis, couché, debout, il agit, il court, pendant autant de milliers d'années qu'un animal domestique a de poils.

15. Celui qui abandonne, hors des cas de détresse, la voie qui lui est tracée par le Vêda, et qui se livre à l'hérésie, est jeté dans l'Enfer Asipattravana (la forêt où les feuilles sont des épées), et y est frappé à coups de fouet; là courant de côté et d'autre, ayant tout le corps déchiré par les feuilles de cette forêt de palmiers, qui sont des épées à deux tranchants, il tombe à chaque pas, épuisé par les douleurs les plus cuisantes, en s'écriant : « Ah! je suis mort; » et il recueille ainsi, pour avoir violé son devoir, la récompense réservée à l'hérésie.

16. Le roi ou le serviteur du roi qui, sur la terre, punit un innocent ou inflige à un Brâhmane un châtiment corporel, tombe après sa mort, pour ces péchés, dans l'Enfer Sûkaramukha (le groin de porc); là des bourreaux lui écrasent les membres, comme on écrase ici-bas une tige de canne à sucre; et poussant des cris lamentables, s'évanouissant quelquefois, il tombe en défaillance, comme ceux qu'il a torturés sans qu'ils eussent commis de crime.

17. Celui qui ayant les moyens de vivre assignés à l'homme, fait ici-bas, sciemment, du mal aux êtres qui nuisent à autrui sans discernement, parce que le Seigneur ne leur a pas départi d'autres moyens d'existence, tombe pour le tort qu'il leur a fait, dans l'Andhakûpa (le trou ténébreux); là les animaux domestiques, les bêtes